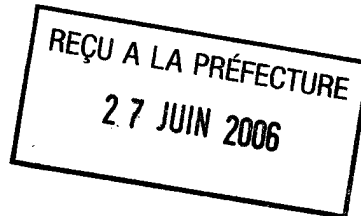


N° CG 2006/III-3e/20
Séance du 23 JUIN 2006



**DELEGATIONS A LA COMMISSION
PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL
DOMAINE DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT
DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° E 8-2004 du 14 avril 2004 relative aux délégations à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de compléter la liste des délégations à la Commission Permanente par les points suivants :

Délégations spécifiques à certains domaines – Opérations d'aménagement d'infrastructures routières :

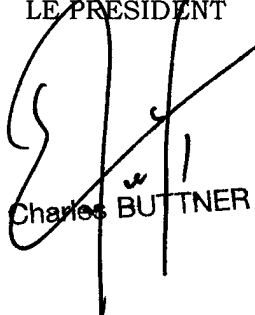
- ✓ Délibération sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation au titre de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme et délibération sur le bilan de la concertation ;
- ✓ Toute demande adressée au Préfet relative à l'ouverture d'enquête publique (préalable à une déclaration d'utilité publique, de mise en compatibilité d'un document d'urbanisme, avant travaux, en vue d'une autorisation prévue par la loi sur l'eau, etc...) et toute décision y afférente ;
- ✓ Toute demande adressée au Préfet notamment en vue de l'obtention d'autorisation (de défrichement, de prélèvement d'espèces protégées, de pénétrer dans des propriétés privées, etc...), de prescriptions relatives à l'archéologie préventive, de distraction du régime forestier, etc...et toute autre demande adressée à l'Etat en vue de l'obtention d'autorisation (monument historique classé ou inscrit, site naturel classé, territoire classé en réserve naturelle, etc...) ;

REÇU A LA PRÉFECTURE
27 JUIN 2006

- ✓ Déclaration de projet ;
- ✓ Déclarations prévues par la loi sur l'eau, par les règles en matière de droit de pêche, etc...

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet **27 JUIN 2006**
Publication **30 JUIN 2006**
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation


Ludovic LIONS

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions